

## Calendrier prévisionnel des Comités territoriaux 2023

Date des comités (1)	Ordre du jour	Date limite d'envoi des dossiers à l'ANFH (2)	Date de début de votre formation
Vendredi 17/02/2023 (matin)	Dossiers CFP classiques (CFP, BC, VAE)	Au plus tard le Samedi 14/01/2023	Entre le 1 <sup>er</sup> mars et le 1 <sup>er</sup> juin 2023
Vendredi 21/04/2023 (matin)	Dossiers CFP classiques (CFP, BC, VAE)	Au plus tard le samedi 25/03/2023	Entre le 1 <sup>er</sup> mai et le 1 <sup>er</sup> aout 2023
Vendredi 7/07/2023 (Après-midi)	Dossiers CFP classiques (CFP, BC, VAE) + Etudes Promotionnelles	Au plus tard le samedi 10/06/2023	Entre le 1 <sup>er</sup> aout et le 1 <sup>er</sup> décembre 2023
Vendredi 25/08/2023 (matin)	Dossiers CFP classiques (CFP, BC, VAE)	Au plus tard le samedi 29/07/2023	Entre le 1 <sup>er</sup> septembre 2023 et le 1 <sup>er</sup> février 2024
Vendredi 10/11/2023 (matin)	Dossiers CFP classiques (CFP, BC, VAE)	Au plus tard le samedi 14/10/2023	Entre le 1 <sup>er</sup> décembre 2023 et le 1 <sup>er</sup> avril 2024

1. L'ANFH dispose d'un délai réglementaire de 30 jours à l'issue de la commission pour notifier sa décision à l'agent et à l'établissement employeur. Il est fortement conseillé aux agents de planifier la première séance de formation (BC, VAE ou CFP) après ce délai.
2. Les dossiers de demande CFP (BC, VAE CFP) doivent être envoyés par les agents **par voie postale en Recommandée avec Accusé de Réception, cachet de la Poste faisant foi.**

Les dossiers incomplets ou arrivés hors délais seront systématiquement refusés.

Nous recommandons aux agents de contacter l'ANFH pour être conseillés et accompagnés dans la réalisation de leur projet (sur rendez-vous).

Des réunions d'information sur les dispositifs de formation sont régulièrement organisées (en visioconférence, gratuites, sur inscription) : consulter notre site internet ou votre service formation pour plus d'informations.

### **Pour toute demande de RDV, information, conseils :**

**Sarah GISQUET** - Conseillère en Dispositifs Individuels de Formation

Tél : 02.62.90.10.26 (du lundi au vendredi) - Mobile : 07 60 08 13 29 (mercredi uniquement)

Email : [s.gisquet@anhf.fr](mailto:s.gisquet@anhf.fr)